



COMMUNE DE VRED

Tél. 03.27.90.51.33

2025-024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2025

<u>Date de la convocation</u> : 24 AVRIL 2025	L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Vingt-Neuf Avril à 18 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de VRED s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Madame Marie-Françoise FALEMPE, Maire			
<u>Date d'affichage de la convocation</u> : 24 AVRIL 2025	Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
<u>Nombre de conseillers</u> : En exercice : 12 Quorum : 7 Présents : 10 Pouvoirs : 2 Votants : 12	Madame FALEMPE Marie-Françoise	X		
	Madame DUQUESNE Laurence	X		
	Monsieur SOQUET Éric	X		
	Monsieur KEERSTOCK Daniel	X		
	Madame TRIOLO Accursia		X	Daniel KEERSTOCK
	Monsieur MAITTE Yves	X		
	Monsieur HARDY Frédéric	X		
<u>Secrétaire de Séance</u> : Daniel KEERSTOCK	Monsieur ZEIMEN Nicolas		X	Laurence DUQUESNE
	Madame CARPEZA Elodie	X		
	Madame HALLANT Dany	X		
	Monsieur BONNET Guy	X		
	Monsieur FOUCAUT Alain	X		
<u>Objet de la délibération</u> : Décision Modificative n°1	Sens du Vote : Adoption Votes Pour : 10 Votes Contre : 02 Abstentions : 00			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Communes ;

Considérant la nécessité d'effectuer quelques ajustements budgétaires ;

Vu le projet de décision modificative présenté par le Maire dont les grandes orientations se résument ainsi :
Suite à la demande du SGC, les opérations d'ordre concernant les opérations de cessions sont inutiles. Seul le prix de cession est à budgétiser au 024. Il convient de faire les modifications suivantes.

Vu l'avis favorable du Conseil Municipal en date du 29/04/2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE ainsi qu'il suit la décision modificative N°1 portant sur divers virements de crédits comme décrits ci-après :

Imputations	Budget Précédent	Modification	Nouveau Budget
6751. D-OsF	10 000.00	-10 000.00	0.00
7751. D-OsF	10 000.00	-10 000.00	0.00
2111. R-OsF	10 000.00	-10 000.00	0.00

Envoyé en préfecture le 09/05/2025

Reçu en préfecture le 09/05/2025

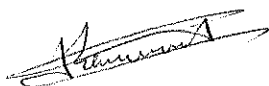
Publié le

S²LO

ID : 059-215906298-20250429-2025_024-DE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,



Le Maire,



Marie-Françoise FALEMPE

Certifie exécutoire par le Maire compte tenu de la réception
en Sous-Préfecture le **19 MAI 2025** et de la publication
le **19 MAI 2025**

Le Maire,



Marie-Françoise FALEMPE

